



Ecoute



Depuis 2020, l'AFOCG Cantal s'est donné pour mission de former collectivement ses adhérents à la comptabilité et à la gestion, dans le but qu'ils reprennent en main la stratégie globale de leurs structures. Le public de ces formations sont les exploitants agricoles (agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires) mais aussi les entreprises de travaux agricoles, forestiers et du secteur du cheval.

Les porteurs de projets peuvent trouver à l'AFOCG Cantal un accompagnement dans l'élaboration, le chiffrage de leur projet d'installation et le dépôt de DJA.

Grâce au partage, à l'écoute bienveillante, les groupes de formation recréent du lien entre des paysans ou futurs paysans autonomes.

Les formations collectives

Elles sont organisées par petits groupes de 4 à 8 personnes.

Un cycle de formation Comptabilité - Gestion

De septembre
à avril

- réaliser soi-même sa compta
- être autonome dans ses démarches administratives (déclarations TVA, impôts...)
- faire sa propre analyse de gestion

Pour comprendre et analyser mes chiffres afin de gagner en autonomie dans la prise de décision

- **7 journées la première année** : pour les nouveaux adhérents,
- **5 à 6 jours les années suivantes** : les bases sont acquises,
- **7 groupes** sur le territoire cantalien au plus près des adhérents : Vic-sur-Cère, Bassignac, Lafeuillade-en-Vézère, Marcolès, Saint Flour, Riom-es-Montagnes, Saint-Cernin.

/!\ Pour réaliser votre comptabilité, vous devez être inscrit dès le début du cycle, en septembre.

+ une formation pour les adhérents qui sont au **Régime du Réel** :

Intégrer les dimensions fiscales dans la gestion de sa ferme

Les formations thématiques : besoins exprimés des adhérents

Toute
l'année

→ Comptabilité – Gestion

- Comprendre sa compta
- Comprendre la TVA pour réaliser sa déclaration en autonomie
- Facturation électronique : mise en place et optimisation dans la gestion de ma ferme

→ Environnement professionnel

- Comprendre ses contrats d'assurance
- Comprendre la PAC et savoir-faire ses déclarations en autonomie
- Connaître les aides en agriculture et s'assurer d'un revenu décent
- Photovoltaïque : est-ce pertinent pour ma ferme ?
- Evaluer les risques sur sa ferme et créer le DUERP

→ Administratif

- Maîtriser les bases informatiques pour une bonne gestion de sa ferme

→ Relations humaines et bien-être au travail

- Comprendre son état de charge mentale et connaître les leviers pour s'apaiser
- Gérer les relations entre associés

→ Gestion de projet

- Prendre du recul sur son installation
- Savoir mettre en place une gestion de projet efficace
- Evaluer la viabilité de son projet

A savoir !

Pour tous les agriculteurs et entrepreneurs

- **Crédit d'impôt remplacement** pour motif de formation (si possibilité de justifier d'une astreinte quotidienne) : prise en charge de 80 % des frais de remplacement engagés
- **Tarif réduit pour le remplacement** : journées financées par le CASDAR et à utiliser le jour de la formation ou dans les 3 mois suivant (contacter le service de remplacement du Cantal)

Pour ceux au réel et les bénéficiaires de la DJA

- le **logiciel ISTEA** utilisé par l'AFOCG Cantal est **agréé** pour réaliser la comptabilité que vous vous êtes engagé à tenir

Adhésion et tarifs

	Stagiaire qui intègre un cycle de formation compta-gestion (cycle comptable)		Stagiaire qui suit une formation (Autre que le cycle comptable)
	Année de comptabilité (Libre de comptable)	Année d'essai (Encore un engagement comptable l'année d'adhésion)	Formations Thématiques
Adhésion	30 €	30 €	30 €
Cotisation compta	500 €	70 €	
Structure au réel	+ ☐ 150 €		
ETP supplémentaire	+ ☐ 150 € x ETP supplémentaire(s)		
Société – Liasse supplémentaire (tourisme, photovoltaïque...)	+ ☐ 150 € / Société supplémentaire + ☐ 150 € / Liasse fiscale supplémentaire		
Maintenance ISTEA	+ ☐ 53,40 € l'année d'achat + ☐ 106,80 € les années suivantes		
Logiciel de comptabilité Istea	+ ☐ 320 € HT à l'achat		



Pour les exploitants et entreprises agricoles (ETF, ETA, ESC) : agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires, les formations sont financées par votre
Fonds d'Assurance Formation (FAF) Vivea

Dans les autres cas, merci d'entrer en contact avec les animatrices-formatrices pour étudier les financements auxquels vous pouvez prétendre, selon votre situation.

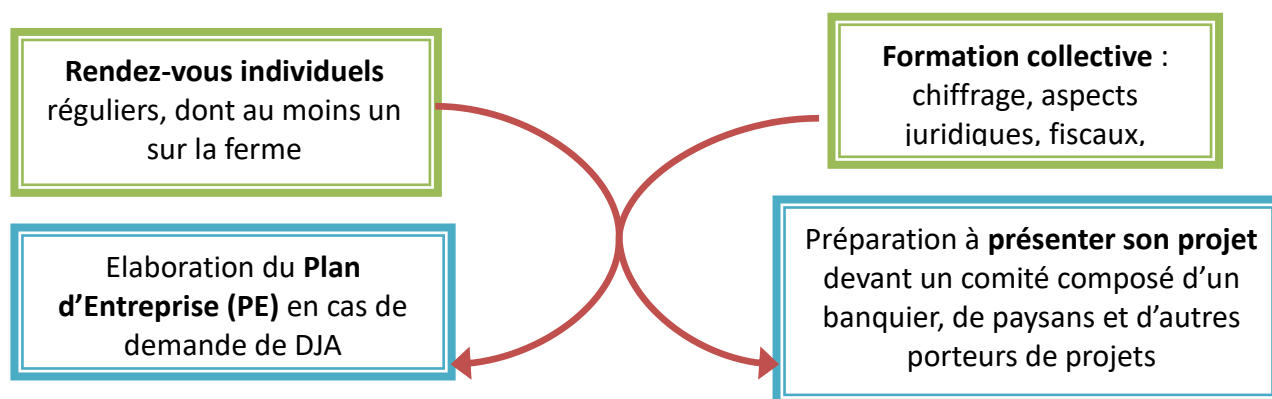
Accompagnement à l'installation

L'AFOCG accompagne **tout type de projet** d'installation : création ou reprise, individuel ou collectif, avec ou sans demande de DJA, quelles que soient les productions et activités :

→ **Formations collectives associées à un suivi individualisé**

Le porteur de projet acquiert de l'autonomie pour l'**élaboration de son projet**, le **chiffrage** et la **présentation** à ses interlocuteurs.

Déroulement de l'accompagnement



Réalisation d'un diagnostic préalable à l'étude technico-économique (coût 100 €), puis d'une étude de faisabilité (coût 500 €) pour ensuite être en mesure de démarcher les banques et de déposer un dossier d'installation DJA.

La formation collective peut être financée par France Travail ou par un fonds de formation selon chaque situation (éligibilité vérifiée avec l'animatrice).

Le réseau InterAFOCG

L'AFOCG Cantal est membre du **réseau national InterAFOCG** qui assure l'**animation des échanges et la vie du réseau** : www.interafocg.org

- Vie associative (formation responsables), appui direct aux AFOCG
- Construction collective (formation animateurs), mutualisation de démarches et outils
- Veille sur les enjeux et problématiques de l'agriculture
- Représentation du réseau et coordination des relations partenariales

Informations et inscriptions

Le détail des formations et les modalités d'accès figurent sur le **catalogue** disponible :

 <https://interafocg.org/afocg-cantal>



page AFOCG Cantal

 Céline (formations) : 06 02 33 98 89

 Lorraine (administratif) / Marie Claude : 06 02 29 87 69

 afocgcantal@interafocg.org

 Bureau : 1 Place du Carladès, 15800 Vic-sur-Cère

Mise à jour 08.09.2026